

**Revue québécoise de droit international**  
**Quebec Journal of International Law**  
**Revista quebequense de derecho internacional**



**JAMES D. THWAITES, DIR., *LA MONDIALISATION : ORIGINES, DÉVELOPPEMENT ET EFFETS*, QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2004**

Éric Martin

Volume 17, Number 1, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069311ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069311ar>

[See table of contents](#)

**Publisher(s)**

Société québécoise de droit international

**ISSN**

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

**Cite this review**

Martin, É. (2004). Review of [JAMES D. THWAITES, DIR., *LA MONDIALISATION : ORIGINES, DÉVELOPPEMENT ET EFFETS*, QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2004]. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 17(1), 287–289. <https://doi.org/10.7202/1069311ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

**JAMES D. THWAITES, DIR., LA MONDIALISATION :  
ORIGINES, DÉVELOPPEMENT ET EFFETS,  
QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2004**

Par *Éric Martin*\*

James D. Thwaites, professeur titulaire au Département des Relations industrielles de l'Université Laval, a rassemblé dans ce copieux ouvrage les contributions de trente-huit auteurs. Tirés notamment de la Revue internationale du Travail et de la Revue de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), la plupart des textes ont déjà fait l'objet, de manière autonome, d'une parution antérieure ou ultérieure, selon le cas. Or, cet ouvrage s'adresse d'emblée aux personnes s'intéressant de près ou de loin aux relations professionnelles et à l'évolution de celles-ci dans la mouvance d'un environnement mondialisé. Aussi, sa lecture répond à la nécessité de se pencher sur les problèmes socio-économiques dont est porteur le phénomène complexe de la mondialisation.

La somme des sujets abordés est vaste, mais ceux-ci se regroupent néanmoins sous la bannière de l'impact avec lequel la mondialisation affecte l'emploi, le syndicalisme et les normes du travail. Ces thèmes récurrents sont discutés et analysés dans un environnement international pénétré par le dogme néo-libéral. Certes, les textes ne sont pas issus d'un courant théorique unique; cependant, on observe une prédominance de l'institutionnalisme et de l'internationalisme, la structure même de l'ouvrage réservant une place prépondérante au régionalisme.

L'ouvrage est découpé de façon à présenter deux parties bien distinctes. La première tente de rappeler les fondements historiques et théoriques qui ont conduit la marche des relations professionnelles au cours du siècle dernier, et elle soulève aussi les problèmes d'injustice sociale qui font rage dans le domaine. Mise dans une perspective internationale, elle chapeaute la seconde qui, quant à elle, se préoccupe exclusivement des aspects régionaux.

La première partie est elle-même divisée en trois grands thèmes.

1. *Continuité ou rupture* rassemble quatre articles qui rapportent les origines et les faits qui ont marqué les concepts de chômage, de plein emploi, de sécurité sociale et de compétitivité internationale. Comme le laisse entendre le titre du premier thème, on cherche, ce faisant, à comprendre l'évolution des relations professionnelles dans leurs rapports aux institutions de Versailles et Breton Woods. En cela, cette section fournit notamment une base de référence et elle met en avant le rôle de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

2. *Vers la mondialisation : économie, entreprise, emploi et syndicalisme*. Ce deuxième thème offre une suite logique au premier, puisque les auteurs y discutent les politiques économiques ayant marqué la fin du 20<sup>e</sup> siècle et ils y présentent les

---

\* Chercheur indépendant, diplômé de l'Université Laval (M.A., Relations internationales).

répercussions néfastes du libéralisme sur l'emploi et la protection des travailleurs. Au-delà de la critique, les auteurs invitent le lecteur à considérer plusieurs options et solutions pour endiguer les effets négatifs de la mondialisation.

3. *Vers la mondialisation : déséquilibres, débats de fond, solutions* renvoie aux problèmes spécifiques auxquels sont confrontées les relations professionnelles tels que le travail des enfants, le non-respect des droits fondamentaux au travail, les effets de la transition vers l'économie de marché en Russie et l'économie informelle. Soulignons ici la contribution de Joseph E. Stiglitz, lauréat du prix Nobel en économie, qui par son apport théorique soutient la critique de la doctrine économique néoclassique<sup>1</sup>.

La seconde partie de ce recueil de textes présente l'étude de l'influence des accords de libre-échange et du libéralisme économique sur les relations professionnelles dans cinq régions : l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique. Ces analyses illustrent les particularités régionales et elles s'inscrivent dans la vision d'une fin et d'un début de siècle caractérisés par la construction d'espaces régionaux. Le lien principal s'articule donc autour de la relation intégration économique versus les relations professionnelles.

Dans cette veine, la première section de la seconde partie est consacrée à l'espace européen. On observe que l'Europe est l'instigatrice d'un mouvement régional d'intégration économique et politique dont l'articulation sociale peine à instaurer une « authentique dimension sociale de l'économie européenne »<sup>2</sup>. D'ailleurs, une analyse de trente-quatre ans du syndicalisme européen (1958-1991) vient expliquer le défaut de légitimité des acteurs syndicaux. Le modèle suédois de solidarité salariale illustre la multiplicité des modèles nationaux; celle-ci n'est pas étrangère aux difficultés rencontrées dans l'avènement d'une Organisation communautaire européenne du marché du travail.

La seconde section de la deuxième partie s'attaque à l'examen des répercussions de l'ALÉNA sur le mouvement syndical aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'à l'étude de l'économie mexicaine, de la fin de la politique de substitution des importations jusqu'à l'accord de l'ALÉNA. En outre, elle offre une analyse du mécanisme de règlement des différends prévu par l'ANACT, le pendant social de l'ALÉNA. À cet égard, on peut noter que l'article qui présente une vue d'ensemble des relations industrielles en Amérique du Nord aurait eu avantage à être retravaillé pour être mieux adapté à cette publication, puisqu'on y déplore plusieurs renvois aux chapitres d'un autre ouvrage<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Joseph E. Stiglitz, « Emploi, justice sociale et bien être » dans James D. Thwaites, dir., *La mondialisation : origines, développement et effets*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004 à la p. 297.

<sup>2</sup> Paul Teague, « Entre convergence et divergence : les chances d'une organisation communautaire européenne du marché du travail » dans *Ibid.* à la p. 502.

<sup>3</sup> Anthony Giles et Dalil Maschino, « L'intégration économique en Amérique du Nord et les relations industrielles. Défis de gestion, de représentation et de régulation » dans *Ibid.* à la p. 513.

La troisième section traite de l'espace latino-américain; les articles qu'elle regroupe adoptent une perspective exclusivement régionale. Globalement, l'Amérique latine a été marquée par la démocratisation des relations professionnelles et par les programmes d'ajustement économique. En ce qui a trait aux regroupements sous-régionaux, le Mercosur et la Communauté andine sont les deux seuls blocs présents dans l'analyse, laquelle concède une place importante à l'harmonisation des normes sociales.

La quatrième section est consacrée à l'Asie. Le premier article discute des relations professionnelles au Japon, dont le centre de gravité a toujours été l'entreprise. Par après, on relève deux remises en question : Singapour comme modèle par excellence de la réussite du libéralisme, et le système productif « en vol d'oies » mis en place par les grandes firmes japonaises en Asie. Contrairement aux espaces précédents, le lecteur constatera que l'Asie ne se laisse pas appréhender facilement dans son ensemble; d'ailleurs, la section se termine sur l'évolution des relations professionnelles en Chine qui, suite à sa politique d'ouverture, se distingue par la substitution des contrats de travail à l'emploi garanti à vie.

La cinquième et dernière section est dédiée au continent africain. Trois articles saisissent les difficultés partagées par les pays africains. Le premier aborde les conséquences de la dévaluation du franc CFA; le second analyse les effets du libre-échange sur la main-d'œuvre au Maroc et en Tunisie; et le dernier se consacre à l'explication des effets de l'absence de l'Afrique dans l'économie mondiale sur les économies des pays d'Afrique.

Bien que ces articles ne soient pas innovateurs et exhaustifs, le lecteur trouvera matière à stimuler la réflexion. La prise en compte des problèmes de fond et l'illustration des disparités nationales et régionales aide à appréhender les relations professionnelles dans toute leur complexité à l'échelle internationale. La réunion de ces textes dans un seul ouvrage est donc très utile, de quoi en faire une référence convaincante.